

L'IMPOSTURE SOCIALE DE L'EXTRÊME DROITE



© Depositphotos_237674204_XL

L'élection présidentielle nous laisse une impression de déjà-vu contre laquelle nous devons continuer de lutter. Pour la 2^e fois consécutive, Marine Le Pen s'est qualifiée pour le second tour... Hélas, les électeurs finissent par s'habituer à ce scénario qui se répète, comme si cette situation devenait normale, comme si le Rassemblement National était un parti comme les autres... Pourtant, il n'en est rien, malgré les transformations de façade et le ripolinage en profondeur, le fond de l'idéologie de ce parti d'extrême droite reste le même... Racisme, discriminations, sexisme, homophobie... sont toujours présents et contraires aux valeurs de la CGT et de la République.

L'INQUIÉTANTE PROGRESSION DE L'EXTRÊME DROITE

Il y a 20 ans, un coup de tonnerre s'abattait sur la France. Mais l'orage gronde encore...

2002, pour la première fois l'extrême droite accédait au deuxième tour de la présidentielle. Les électeurs, sous le choc, manifestaient contre l'extrême droite le soir même, et ils étaient plus d'un million le 1^{er} mai pour dire « Non au Front national » avec une classe politique mobilisée au nom du front républicain. A l'époque Jean Marie Le Pen avait été largement battu et n'avait recueilli que 17 % des suffrages. Depuis, peu de pays en Europe échappent à la poussée électorale des partis d'extrême droite ou ultraconservateurs. De la Hongrie de Viktor Orban, à l'Autriche, en passant par la Pologne, l'Italie, le Danemark, la Norvège ou encore la Slovaquie : l'extrême droite s'installe.

Baisse des impôts,
exonération de cotisations,
austérité structurent
le projet RN

2022, Marine Le Pen atteint 41 % au deuxième tour de la présidentielle et le Front contre l'extrême droite est devenu poussif. C'est plutôt le « ni..., ni... », qui s'impose, comme si le Rassemblement National était un parti comme les autres. La dédramatisation fonctionne. D'autant qu'après plusieurs années d'une politique de droite au service du capitalisme financier, après des conflits durs comme celui contre la réforme des retraites ou la loi travail, après les régressions sociales et leurs conséquences sur les travailleurs... beaucoup préfèrent s'abstenir. Et d'autres, pour ne pas donner une nouvelle fois leur voix au candidat de la finance, font le choix de Marine Le Pen au prétexte d'essayer autre chose... D'autant que le RN, manipulateur, a inscrit dans son programme un certain nombre de mesures sociales, mais il ne s'agit que d'opportunisme et de démagogie.

L'imposture sociale

Le RN s'empare des problèmes sociaux pour les instrumentaliser et les mettre au service de sa stratégie de brouillage idéologique. Mais derrière un discours de façade, la candidate du RN s'inscrit dans la lignée des politiques néolibérales à l'œuvre depuis quarante ans. Baisse des impôts de production, exonération de cotisations « patronales » et austérité structurent son projet. D'ailleurs quand on se plonge dans le détail de ses différentes propositions, de nombreux points demeurent bancals, voire mensongers.

Prenons les salaires. A défaut d'augmenter le Smic ou de dégeler le point d'indice des fonctionnaires, la candidate RN prétend vouloir financer une hausse des salaires de 10 % (de ceux qui gagnent jusqu'à trois Smic) en exonérant les entreprises de cotisations « patronales ». Cette vieille recette libérale, qui conduit à assécher le financement de la protection sociale, élude la question du partage des richesses créées entre le capital et le travail. Les « exonérations de charges » n'ont rien de nouveau et est en droite ligne avec l'idéologie de la droite libérale. En pratique depuis des années, elles n'apportent aucune efficacité en matière d'emploi ou de salaire. Au contraire, cela profite aux actionnaires. Cette mesure n'entraînerait donc aucune hausse du pouvoir d'achat puisque le salaire socialisé, lui, diminuerait.

Exonérer de cotisations
n'entraînerait aucune hausse
du pouvoir d'achat

Il en va de même pour sa mesure de lutte contre la flambée des factures : Marine Le Pen propose une baisse de la TVA de 20 % à 5,5 % sur les produits énergétiques et les biens de première nécessité. Cette disposition pourrait paraître juste si elle n'entendait pas nous présenter ensuite la facture par plus d'austérité.

Dossier Options

Quant aux retraites, la promesse d'un départ à 60 ans n'est qu'un miroir aux alouettes. En effet en maintenant 40 annuités pour bénéficier d'une retraite à taux plein, seuls ceux qui seraient entrés dans la vie active entre 17 et 20 ans pourraient partir à 60 ans. Ils ne sont pas les plus nombreux et bénéficient déjà de mesures pour les carrières longues. Mais la supercherie ne s'arrête pas là, pour tous ceux qui ont commencé à travailler à 23 ans et plus, il faudrait 42 annuités, soit un départ en retraite à 65 ans minimum... bien loin de la retraite à 60 ans tant vantée par la candidate du RN !

Un programme raciste basé sur la « préférence nationale »

Rebaptisée « priorité nationale », elle demeure le socle idéologique du programme Le Péniste. Elle consiste à priver les immigrés de nombreux droits, au prétexte d'améliorer la situation des « Français ». Dans ce discours nau-séabond, l'extrême droite attribue la précarité des Français et leurs difficultés à trouver du travail à une prétendue « submersion » migratoire. Ainsi son programme viserait à garantir aux travailleurs français un accès privilégié à l'embauche : « Il faut que les chefs d'entreprises comprennent que, quand on a 5 millions de chômeurs, il faut aussi que ce soient les Français qui puissent trouver un emploi », déclarait la candidate. Pourtant, toutes les études démontrent que l'immigration n'a pas d'incidence ni sur l'emploi ni sur le salaire des « Français ». Surtout que, contrairement à ce qu'elle affirme, les flux migratoires en France sont plutôt modestes et stables.

Idem pour le logement social. La présidente du RN prétend remettre à disposition 620 000 logements sociaux occupés par des « étrangers », au bénéfice de familles dont « au moins l'un des parents est français ». Non seulement ce chiffre est complètement faux, mais en plus une telle mesure supposerait d'expulser de force des personnes de leur logement, ou qu'elles s'en aillent d'elles-mêmes. Mais le taux de rotation sur les logements sociaux étant très faible, c'est l'expulsion qui l'emporterait... On imagine la violence d'une telle mesure.

Toujours selon Marine Le Pen, les aides sociales seraient siphonnées par les « immigrés » et particulièrement par ceux de confession musulmane. Il ne s'agit, là encore, que d'une affreuse manipulation de stigmatisation. Pour preuve, une étude de l'OCDE, réalisée en décembre 2021, démontre que dans vingt-cinq pays (dont la France), la « contribution fiscale des immigrés est supérieure aux dépenses consacrées à leur protection sociale, leur santé et leur éducation ». Pourtant, elle continue de s'acharner en promettant de financer son programme en réalisant de nombreuses économies grâce notamment aux mesures de « priorité nationale » : 16 milliards d'euros d'économies avec ses mesures discriminatoires contre les immigrés, dont la suppression des « prestations de solidarité » pour les étrangers.

Quoi qu'il en soit, toutes ces propositions discriminatoires sont anticonstitutionnelles, et les droits fondamentaux restent toujours ceux contenus dans la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.

Un projet profondément antiféministe

Après s'être prononcée en 2012 en faveur du déremboursement de l'avortement, la leader du RN se découvrirait aujourd'hui une âme de féministe ! Mais dans son programme, comme dans ses actes, elle est bel et bien opposée aux avancées pour le droit des femmes. Cette pseudo alliée des femmes qui, au passage, voudrait supprimer le Ministère consacré à l'égalité femmes-hommes, vote « Non » ou s'abstient sur l'immense majorité des textes de loi et des résolutions visant à défendre ou renforcer les droits féminins à l'Assemblée Nationale ou au Parlement Européen (accès à la contraception et à l'avortement, égalité salariale, égalité des chances et de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail, violences sexuelles et harcèlement...).

Pour ceux ayant commencé à travailler à 23 ans la retraite ce serait 65 ans minimum

Quant aux mesures proposées en matière de politique familiale (comme le doublement du soutien aux mères isolées élevant des enfants ou l'allongement du congé parental), elles ne visent qu'un seul objectif : inciter les « familles françaises » à concevoir plus d'enfants que les familles d'immigrés. Une maternité encouragée aussi pour cantonner les femmes dans un rôle de génitrice et de mère au foyer... Et enfin, que dire de sa vision rétrograde de la famille qui l'a poussée à s'opposer farouchement au mariage pour tous et à la PMA. On voit parfaitement où elle veut en venir avec son « moratoire d'au moins trois ans » sur les sujets concernant « les évolutions sociétales significatives qui impactent les familles et divisent les Français »...

Un programme aux antipodes des valeurs portées par la CGT

L'idéologie portée par tous ces partis d'extrême droite est contraire aux valeurs de solidarité, de fraternité, d'égalité entre les salariés, par-delà leur statut, leur origine, leur nationalité, leurs opinions philosophiques ou religieuses, portées par la CGT.

C'est la raison pour laquelle la CGT, fidèle à ses principes, appelle systématiquement à combattre l'extrême droite dans la rue et dans les urnes.

Toutes ces propositions discriminatoires RN sont anticonstitutionnelles

UNE POLITIQUE EUROPÉENNE DU GRAND ÉCART

Des actes souvent en décalage avec des paroles qui se voudraient rassurantes...

Face au rejet de la politique antisociale et répressive du quinquennat Macron, la tentation du vote RN au prétexte d'avoir « tout essayé » a été grande pendant l'entre deux tours de l'élection présidentielle. Pourtant, ce que fait l'extrême droite au Parlement Européen ou dans les communes qu'elle gère, révèle son véritable visage.

Directive travailleurs détachés : abstention et absence du RN

Faux-semblants sur le social

Marine Le Pen et son parti dénoncent en France les méfaits des décisions européennes, comme la directive « travailleurs détachés » ou les différents accords de libre-échange type « Tafta » ou « Ceta ». Elle s'est pourtant abstenue lors du vote de la directive « travailleurs détachés » en 2014, plutôt que de s'y opposer, et l'ensemble des eurodéputés du FN étaient tous absents lors d'un débat au Parlement Européen sur ce sujet en 2016. Et lorsque le Parlement Européen a adopté une résolution sur la lutte contre la désindustrialisation en Europe, les eurodéputés frontistes ont carrément voté contre tous sauf un. Ils en ont profité au passage pour rejeter des amendements visant à renforcer les droits des salariés et de leurs représentants face aux restructurations et aux licenciements boursiers, afin de les associer plus étroitement à la définition des stratégies des entreprises.

Directive sur le « secret des affaires » : vote Pour du FN



© Depositphotos_562852208_XL

De même, les vociférations du FN contre les lobbys et le manque de transparence des institutions européennes ne l'ont pas empêché de valider la directive sur le « secret des affaires », protégeant les multinationales en contradiction flagrante avec leurs discours ! Une mesure pourtant favorable aux stratégies de contournement de l'impôt et aux pratiques néfastes en matière sociale et environnementale, mais ce vote protège au passage quelques proches de l'extrême droite, épinglés dans des scandales comme les Panama Papers...

Femmes et syndicats en ligne de mire

En 8 ans, les eurodéputés ont voté contre les huit rapports présentés au Parlement Européen visant à renforcer les droits des femmes, notamment ceux sur le congé maternité harmonisé à 20 semaines, partout en Europe, rémunéré à 100 % ou sur un salaire égal entre les femmes et les hommes à compétences égales.

En France, en 2016, alors même que Marine Le Pen dénonçait devant les caméras le texte de la « loi travail », ses sénateurs en coulisses cherchaient à y inclure plusieurs amendements pour réduire les droits syndicaux, notamment dans les petites entreprises et supprimer certains droits sociaux comme le compte pénibilité. Le patronat apprécie peut-être, les salariés beaucoup moins...

LE VOTE EXTRÊME DROITE AU REGARD DE L'HISTOIRE

Bien que la séquence électorale ne soit pas encore terminée, quelques enseignements peuvent déjà être tirés.

En tant que syndicalistes et à partir de nos valeurs de solidarité, de démocratie, nous avons une opinion à livrer au débat. Certes, notre pays a, par le passé, connu des périodes complexes, marquées par l'émergence des extrêmes, ce que certains appellent le populisme (un mot certainement trop global). Le « boulangisme » est apparu à l'émergence du syndicalisme. Lors de la crise des années 30, ce furent les ligues factieuses. Dans les années cinquante, c'était le « poujadisme », avec le corporatisme comme corollaire. A chaque fois, il s'est agi de dévoyer les salariés, dans leur diversité, du rassemblement et de la lutte lucide et responsable contre le capital et ses représentants. Et à chaque fois, le responsable de la dégradation des conditions de travail et de vie, c'est « l'autre ». Mais aujourd'hui, nous sommes dans une situation peut-être plus dangereuse encore.

Le RN détourne les salariés du rassemblement et de la lutte contre le capital

Un nouveau discours d'extrême-droite

Sans rejeter celles et ceux qui, provisoirement, se sont laissés bernier par un discours véhiculé par des médias complaisants, il faut reconnaître que ce discours d'extrême droite s'est progressivement imposé dans la société française depuis les années 1980. Car certains politiques ont eu tout intérêt à cette situation, en pariant sur un face-à-face avec les représentants de l'extrême droite. Dans ce dossier Options, il a été démontré le caractère dangereux du programme de l'extrême-droite : son discours raciste, xénophobe ou néocolonialiste... et qui sert en définitive les intérêts du grand capital.

Des mesures contraires aux intérêts des salariés

L'appel au peuple contre les « élites » a une définition si vague et confuse que chacun peut s'y retrouver. D'où tout l'intérêt que vive un syndicalisme de l'encadrement spécifique et confédéré, comme ses créateurs l'ont voulu en 1937, pour le contrer. Car la brutalité de la politique

néolibérale a conduit beaucoup de salariés vers la précarité, quand chez d'autres, à la situation plus stable, c'est un risque de « déclassement » qui apparaît. Et la politique d'individualisation – à ne pas confondre avec la reconnaissance de l'individualité – conduit au délitement des solidarités.

Ce qui est en cause, en définitive, ce sont les choix économiques et sociaux du néolibéralisme, comme la dégradation des services publics impliquant une véritable détresse sociale qui se développe.

Social et politique peuvent contraindre Pouvoir et patronat à faire des concessions

D'autre part, depuis une quarantaine d'années, les politiques menées, les renoncements successifs, ont conduit à une désillusion vis-à-vis de la gauche qui avait pourtant suscité de l'espoir. A cela, ajoutons le mépris de classe d'Emmanuel Macron et sa condescendance, qui conduit des déçus de la gauche ou des victimes des politiques néolibérales à voter extrême droite.

Notre responsabilité de syndicalistes est de s'attaquer aux causes qui nourrissent le vote d'extrême-droite. Car l'histoire nous apprend que le syndicalisme a un rôle important à jouer dans la construction d'un rapport de force. Que ce soit lors du Front populaire, de la mise en œuvre du programme du Conseil National de la Résistance, des avancées de l'après Mai 68, c'est bien le rapport de force social qui a été déterminant.

L'histoire montre aussi que lorsqu'il y a articulation entre social et politique, cela peut créer un rapport de force favorable pour contraindre Pouvoir et patronat à faire des concessions. Nul doute que c'est cet enseignement qui doit nous guider.

